

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

**Ouvrière ou ouvrier en
production laitière**

Carnet d'apprentissage
EQ-5065-02 (29-09-2008)

Octobre 2008

Ce document a été réalisé par AGRICarières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, grâce au soutien technique et financier d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail et à partir de la norme professionnelle du métier d'ouvrière ou ouvrier en production laitière, dans le but de préciser les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.



ÉQUIPE DE CONCEPTION

Responsable du projet	Hélène Varvaressos, agr. Directrice générale AGRICarières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole
Coordination du projet	Aline Grenier, agr. Coordonnatrice à la formation et à l'apprentissage AGRICarières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole
Recherche et rédaction	Pierre-Paul Racicot Consultant en formation professionnelle Formation Pro FP
Conseiller technique	Alain Côté Technicien agricole Valacta
Collaboration	Richard Masson Louis Dionne Monique Deschênes Oumar Touré Conseillers Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle Commission des partenaires du marché du travail

REMERCIEMENTS

AGRIcarrières tient à remercier de façon particulière les productrices et les producteurs ainsi que les employées et employés agricoles des diverses régions du Québec qui ont bien voulu se déplacer et consacrer généreusement de leur temps pour collaborer à l'une ou l'autre des étapes de la mise à jour de cette norme professionnelle pour le métier d'ouvrière ou ouvrier en production laitière.

Nous exprimons également notre gratitude envers les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ces travaux, que ce soit à titre d'experte, d'expert, d'intervenante ou d'intervenant dans le secteur agricole.

Nous remercions enfin tout particulièrement MM. Bruno Letendre et Gilbert Rioux, représentants de la Fédération des producteurs de lait du Québec, pour leur précieuse contribution à l'ensemble des travaux d'élaboration de la norme professionnelle.

LISTE DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DU MILIEU AYANT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX D'ÉLABORATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE

SOUS-COMITÉ FORMATION ET APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL :

- ~ Mme Martine Mercier, présidente d'AGRIcarrières
- ~ M. André Mousseau, vice-président d'AGRIcarrières
- ~ M. Richard Maheu, président de la Fédération régionale de l'UPA Outaouais-Laurentides et administrateur d'AGRIcarrières
- ~ M. Gilbert Rioux, Fédération des producteurs de lait du Québec et administrateur d'AGRIcarrières
- ~ M. Denis Roy, trésorier et directeur des finances et technologies à la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et administrateur d'AGRIcarrières
- ~ Mme Hélène Varvaessos, directrice générale d'AGRIcarrières

PERSONNES CONSULTÉES

Groupe de travail d'élaboration et de validation, région du Centre-du-Québec

- ~ M. Jean Noël Pépin, producteur, Ferme de Warwick, Warwick
- ~ M. Yves Mathieu, vacher, ferme Girelou, Saint-Wenceslas
- ~ M. Mario Lemire, vacher, ferme Exploit, Baie-du-Febvre
- ~ M. Jean-Luc Boisclair, producteur, ferme Val-des-Bois, Sainte-Perpétue
- ~ M. Alain Laroche, producteur, ferme Laroche, Saint-Albert
- ~ M. René Bergeron, producteur, ferme Bergeron, Saint-Samuel-de-Horton
- ~ M^{me} Lucie Bélanger, ouvrière, Lactobourg, Saint-Célestin
- ~ M. André Labbé, responsable du Centre d'emploi agricole, UPA Centre-du-Québec

Groupe de travail de validation, régions de Lévis, Bellechasse, Beauce, Côte-du-Sud, Mauricie

- ~ M^{me} Yolande Brousseau, productrice, ferme Rayo inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage M^{me} Donaleen Lagrange, productrice, ferme Lagmel et Fils inc., Saint-Isidore
- ~ M. Guillaume Mercure, ouvrier, ferme Jean Labrie inc., Saint-Pascal
- ~ M. Éric Bouchard, ouvrier, ferme Pittet, Saint-Tite
- ~ M. Julien Gagnon, ouvrier, ferme Optimus, Lotbinière
- ~ M. Frédérick Pelletier, ouvrier, ferme 9099-3189 inc., La Durantaye
- ~ M. Tommy Roy, ouvrier, ferme Yvon Lachance et fils, Courcelles
- ~ M. Jacques Fortin, ouvrier, ferme Réal Roy et fils, Saint-Georges
- ~ M. Simon Ruel, ouvrier, ferme Carlin inc., Pintendre
- ~ M. Philippe Fontaine, ouvrier, ferme Léonard Morin, Sainte-Claire
- ~ M. Dominique Bouchard, ouvrier, ferme des Chutes, Saint-Étienne
- ~ M. Réal Blais, producteur, ferme Algerio inc., Saint-Henri-de-Lévis

Groupe de travail de validation, régions de Valleyfield, Saint-Hyacinthe, Estrie

- ~ M. Marco Pouliot, ouvrier, ferme Mario Parent inc., Sainte-Martine
- ~ M. Pascal Gazaille, ouvrier, ferme Beaudry inc., Saint-Alphonse-de-Granby
- ~ M. Mathieu Lafleur, ouvrier, ferme Tremco, Windsor
- ~ M. David Gagnon, ouvrier, ferme Belvallée, Saint-Marc-sur-Richelieu
- ~ Mme Johanny Perreault, productrice, ferme Angil inc., Sainte-Mélanie
- ~ M. Guy Landry, ouvrier, ferme 236 inc., Saint-Louis-de-Gonzague
- ~ M. Charles Couturier, ouvrier, ferme Iceberg, Saint-Stanislas-de-Koska

Membres du conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec

- ~ M. Marcel Groleau, producteur, Thetford Mines, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ)
- ~ M. Gilbert Perreault, producteur, Sainte-Mélanie (Lanaudière), 1^{er} vice-président de la FPLQ
- ~ M. Bruno Letendre, producteur, Saint-Georges-de-Windsor (Estrie), 2^e vice-président de la FPLQ
- ~ M. Pierre Lampron, producteur, Saint-Boniface, région de la Mauricie
- ~ M. Gilles A. Michaud, producteur, Kamouraska, région de la Côte-du-Sud
- ~ M. Normand Barriault, producteur, Carleton, région de la Gaspésie–Les Îles
- ~ M. Réal Gauthier, producteur, Sainte-Anne-des-Plaines, région de l'Outaouais-Laurentides
- ~ M. Denis Morin, producteur, Sainte-Élisabeth-de-Warwick, région du Centre-du-Québec
- ~ M. Gabriel Rancourt, producteur, Sainte-Rose-de-Pouliaries, région de l'Abitibi-Témiscamingue
- ~ M. André Campeau, producteur, Courcelles, région de la Beauce
- ~ M. Gilbert Rioux, producteur, Saint-Simon-de-Rimouski, région du Bas-Saint-Laurent
- ~ M. Daniel Côté, producteur, Saint-Bruno, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- ~ M. Pierre Thibault, producteur, Upton, région de Saint-Hyacinthe
- ~ M. Maurice Montcalm, producteur, Saint-Louis-de-Gonzague, région de Saint-Jean–Valleyfield

DOSSIER DE L'APPRENTIE / APPRENTI

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (____) _____

N° de carnet Emploi-Québec : _____

Note sur la protection des renseignements personnels

1. Les renseignements recueillis dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
2. Les renseignements sont recueillis afin d'administrer le Programme d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail.
3. Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, s'adresser à Emploi-Québec.

Table des matières

PRÉSENTATION	1
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	3
DÉFINITION DU MÉTIER	5
TABLEAU SYNTHÈSE DE LA NORME PROFESSIONNELLE DU MÉTIER – OUVRIÈRE OU OUVRIER EN PRODUCTION LAITIÈRE	7
MODULES	9
MODULES DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES	11
Module 1 - Être capable d'assurer l'alimentation du troupeau laitier	13
Module 2 - Être capable de réaliser les opérations reliées à la reproduction du troupeau laitier	17
Module 3 - Être capable d'appliquer les soins d'hygiène et de santé du troupeau laitier	21
Module 4 - Être capable d'exécuter la traite des vaches	25
Module 5 - Être capable d'appliquer des techniques de régie de troupeau laitier ...	29
Module 6 - Être capable d'assurer la propreté des aires de production laitière	33
MODULES DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES	37
Module 7 - Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des équipements de production	39
Module 8 - Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des systèmes des bâtiments	43
Module 9 - Être capable d'utiliser un tracteur agricole	47
Module 10 - Être capable de participer aux travaux reliés aux cultures	51
Module 11 - Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien de la machinerie agricole	55
ANNEXES	61
Plan individuel d'apprentissage	63
Renseignements sur l'employeur	65

Présentation

Ce carnet d'apprentissage comprend les modules d'apprentissage en entreprise pour le métier d'ouvrière ou d'ouvrier en production laitière

À l'aide de ce document, les apprenties et apprentis pourront acquérir et faire reconnaître la maîtrise de leur métier sous la supervision de personnes qui l'exercent déjà avec compétence. Ainsi, tout au long de l'apprentissage, les compagnons¹ d'apprentissage pourront évaluer l'exécution des tâches du métier par les apprenties et apprentis et vérifier leurs habiletés par rapport aux compétences visées.

L'engagement à poursuivre les objectifs du Programme d'apprentissage en milieu de travail est confirmé par la signature d'une entente. La réalisation de chaque module n'est pas soumise à une durée déterminée et l'apprentissage de chaque tâche peut être fait dans l'ordre qui convient le mieux à l'entreprise.

Des suggestions quant à la progression dans le métier sont incluses dans le **Guide du compagnon**.

C'est par des signatures au moment jugé opportun que l'on attestera la maîtrise des compétences. La ou le signataire autorisé de l'entreprise devra aussi confirmer l'acquisition des compétences.

Ce carnet comprend aussi le plan individuel d'apprentissage, qui sert à établir la liste des compétences à acquérir. On trouvera des renseignements plus complets à ce sujet dans les documents d'accompagnement suivants : le **Manuel de compagnonnage en milieu de travail dans le secteur agricole** et le **Manuel de l'apprentie ou de l'apprenti**.

≡ IMPORTANT ≡

Il appartient aux apprenties et apprentis de prendre soin de ce carnet, car il est l'unique document où sont consignés les détails de leur apprentissage.

¹ Pour faciliter la lecture du présent texte, le terme **compagnon** désigne à la fois un homme ou une femme qui encadre des activités d'apprentissage.

Certificat de qualification professionnelle

Le certificat de qualification professionnelle a pour but d'attester la maîtrise du métier d'ouvrière ou d'ouvrier en production laitière et de reconnaître la détentrice ou le détenteur comme une personne qualifiée.

On pourra attester la maîtrise des compétences lorsque l'apprentie ou l'apprenti maîtrisera tous les éléments de compétence de chacun des modules et qu'une évaluation aura été faite, par le compagnon d'apprentissage, sur la base des conditions et critères d'évaluation indiqués.

Emploi-Québec décerne le certificat de qualification à la personne qui maîtrise toutes les compétences essentielles contenues dans ce carnet d'apprentissage et, sur demande, une ou des attestations de compétence à la personne qui maîtrise une ou plusieurs de ces compétences.

Définition du métier

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière effectue des tâches reliées à l'alimentation des animaux, à la reproduction du troupeau, aux soins de santé et d'hygiène du troupeau, à la traite des vaches, à la régie du troupeau et au nettoyage des aires de production. Elle ou il peut également participer à l'entretien des locaux et des équipements, aux travaux de culture et à l'entretien de la machinerie agricole dans certaines entreprises.

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière effectue son travail à partir de directives précises sur les opérations à exécuter et sur les résultats attendus. Pour chaque tâche à réaliser, cette personne doit exécuter son travail selon le protocole établi dans l'entreprise.

Ses responsabilités exigent un sens de l'observation et de la perspicacité quant à la nécessité d'intervenir rapidement et de façon appropriée lorsque surviennent des incidents ou des complications. Elle ou il doit être en mesure de détecter les anomalies, de juger de la gravité de la situation, de faire une intervention de première ligne et, selon la nature de l'incident, d'aviser la personne responsable de la production, la ou le vétérinaire ou, le cas échéant, la personne responsable de la maintenance des systèmes et des équipements. Dans le cadre de sa routine de travail, l'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière administre, selon les consignes de la personne responsable de la production, les soins ainsi que les traitements préventifs et curatifs couramment appliqués aux différents groupes d'animaux laitiers.

Il est nécessaire dans ce métier de faire preuve d'initiative et de débrouillardise afin d'assurer les soins essentiels aux animaux et le bon déroulement des travaux demandés. En outre, le calme, la minutie, le sens de l'observation de même que la ponctualité comptent parmi les qualités professionnelles nécessaires à l'ouvrière ou à l'ouvrier en production laitière.

Norme professionnelle

La norme professionnelle d'ouvrière ou d'ouvrier en production laitière est composée de :

- ~ six compétences essentielles
- ~ et de cinq compétences complémentaires aux premières qui se rapportent à certains contextes de travail particuliers.

Compétences essentielles

Les compétences essentielles sont indispensables à l'exercice du métier. Leur maîtrise donne droit au certificat de qualification professionnelle d'ouvrière ou d'ouvrier en production laitière.

Les compétences essentielles du métier d'ouvrière ou d'ouvrier en production laitière sont les suivantes :

1. Être capable d'assurer l'alimentation du troupeau laitier.
2. Être capable de réaliser les opérations reliées à la reproduction du troupeau laitier.
3. Être capable d'appliquer les soins d'hygiène et de santé du troupeau laitier.
4. Être capable d'exécuter la traite des vaches.
5. Être capable d'appliquer des techniques de régie de troupeau laitier.
6. Être capable d'assurer la propreté des aires de production laitière.

Compétences complémentaires

Les compétences complémentaires sont des compétences qui ont rapport à des contextes de travail particuliers. Ces compétences sont enregistrées dans le Registre des compétences d'Emploi Québec et reconnues par une attestation.

Les compétences complémentaires sont les suivantes :

7. Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des équipements de production.
8. Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des systèmes des bâtiments.
9. Être capable d'utiliser un tracteur agricole.
10. Être capable de participer aux travaux reliés aux cultures.
11. Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien de la machinerie agricole.

Tableau synthèse de la norme professionnelle du métier : Ouvrière ou ouvrier en production laitière

COMPÉTENCES ESSENTIELLES	ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES			
1. Être capable d'assurer l'alimentation du troupeau laitier.	1.1 - Approvisionner en eau des animaux.	1.2 - Préparer des rations alimentaires.	1.3 - Assurer la distribution automatique, mécanique ou manuelle d'aliments à divers groupes d'animaux.	1.4 - Détecter des problèmes alimentaires chez des animaux et signaler les problèmes.
2. Être capable de réaliser les opérations reliées à la reproduction du troupeau laitier.	2.1 - Détecter des chaleurs et en aviser la personne responsable.	2.2 - Préparer des environnements pour le vêlage.	2.3 - Préparer des vaches pour le vêlage.	2.4 - Assister des vaches pendant le vêlage.
3. Être capable d'appliquer les soins d'hygiène et de santé du troupeau laitier.	3.1 - Détecter les problèmes de santé et de comportements d'animaux.	3.2 - Donner des soins de santé à des animaux.	3.3 - Donner des soins à des veaux naissants.	3.4 - Donner des injections sous-cutanées ou intramusculaires.
4. Être capable d'exécuter la traite des vaches.	4.1 - Préparer l'équipement pour la traite.	4.2 - Traire des vaches selon leur statut.	4.3 - Appliquer une procédure de tarissement.	4.4 - Assurer la propreté des équipements de traite.
5. Être capable d'appliquer des techniques de régie de troupeau laitier.	5.1 - Identifier des animaux.	5.2 - Préparer des aires de logement pour les animaux.	5.3 - Estimer le poids d'animaux.	5.4 - Rassembler et déplacer des animaux sur de courtes distances.
	5.5 - Préparer des animaux pour le transfert ou l'expédition.	5.6- Éliminer des déchets organiques.	5.7- Déplacer des marchandises à l'aide d'un équipement motorisé.	5.8 - S'approprier les mesures d'urgence de l'entreprise.
6. Être capable d'assurer la propreté des aires de production laitière.	6.1 - Changer la litière dans des aires de logement.	6.2 - Effectuer le nettoyage quotidien de locaux et d'équipements.	6.3 - Laver et désinfecter des locaux et des équipements.	6.4 - Évacuer des lisiers et des fumiers.

Tableau synthèse de la norme professionnelle du métier : Ouvrière ou ouvrier en production laitière

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES			
7. Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des équipements de production.	7.1 - Détecter et signaler des problèmes de fonctionnement d'équipements de production.	7.2 - Effectuer l'entretien et les réparations mineures d'un système de traite.	7.3 - Effectuer l'entretien et les réparations mineures d'un système d'alimentation.	7.4 - Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'équipement d'un système de nettoyage.
8. Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des systèmes des bâtiments.	8.1 - Détecter et signaler des problèmes concernant des systèmes de bâtiments.	8.2 - Effectuer des travaux mineurs d'entretien en électricité.	8.3 - Effectuer des travaux mineurs d'entretien en plomberie.	8.4 - Effectuer des travaux mineurs d'entretien en ventilation.
	8.5 - Effectuer des travaux mineurs d'entretien de structures de bâtiments			
9. Être capable d'utiliser un tracteur agricole.	9.1 - Conduire un tracteur agricole sans attelage.	9.2 - Conduire un tracteur attelé à un équipement tracté.	9.3 - Conduire un tracteur muni d'un attelage sur la voie publique.	
10. Être capable de participer aux travaux reliés aux cultures.	10.1 - Réaliser des travaux de préparation de sol.	10.2 - Réaliser des travaux d'application d'engrais.	10.3 - Réaliser des travaux d'ensemencement.	10.4 - Réaliser des travaux de récolte et d'entreposage des fourrages.
	10.5 - Réaliser des travaux de récolte et d'entreposage des grains			
11. Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien de la machinerie agricole.	11.1 - Détecter et signaler des problèmes de fonctionnement de la machinerie agricole.	11.2 - Lubrifier et graisser l'équipement et la machinerie agricoles.	11.3 - Effectuer des ajustements et des réparations mineures de l'équipement et de la machinerie agricoles.	11.4 - Vérifier et ajuster les mécanismes de protection ainsi que les gardes de sécurité.
	11.5 - Préparer la machinerie et l'équipement agricoles en vue du remisage.			



MODULES

Ce carnet est composé de six modules d'apprentissage obligatoires et de cinq modules complémentaires. Chacun des modules contient des éléments de compétence obligatoires pour la réussite de la compétence visée par le module. Tous les éléments obligatoires doivent être maîtrisés pour donner droit à la qualification pour cette compétence.

Les tâches portant la mention « si demandé par la personne responsable » ne sont pas obligatoires pour l'obtention du certificat de qualification. Elles devraient toutefois faire l'objet d'un apprentissage dans les entreprises au sein desquelles elles sont déléguées aux ouvrières ou ouvriers.

**MODULES DES
COMPÉTENCES ESSENTIELLES**

MODULE 1 - Être capable d'assurer l'alimentation du troupeau laitier

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'assurer l'alimentation du troupeau laitier.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>1.1 Approvisionner en eau des animaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérifier la qualité de l'eau. ◇ Vérifier que tous les animaux ont accès à de l'eau en quantité. ◇ Ajuster les abreuvoirs. ◇ Détecter et corriger des changements dus à l'eau dans les habitudes alimentaires des animaux. ◇ Repérer et réparer des blocages et des bris dans le système de distribution. ◇ Donner manuellement de l'eau aux animaux. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>1.2 Préparer des rations alimentaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable quant aux recettes d'aliments à préparer. ◇ Évaluer visuellement et au toucher la qualité du fourrage et des grains et signaler les défauts. ◇ Reconnaître et interpréter les informations sur les recettes (nature et quantités d'ingrédients à préparer) selon chaque groupe d'animaux à alimenter. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Peser et préparer les aliments. ◇ Faire fonctionner les équipements de préparation des aliments. ◇ Ajuster les équipements au besoin et selon les consignes. ◇ Vérifier le bon fonctionnement des appareils et s'assurer de la présence effective de tous les ingrédients dans les rations produites. ◇ Vérifier les réserves d'aliments et aviser la personne responsable en cas de réserves basses. ◇ Informer la personne responsable au sujet des travaux faits et des problèmes rencontrés. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>1.3 Assurer la distribution automatique, mécanique ou manuelle d'aliments à divers groupes d'animaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Nettoyer les mangeoires. ◇ Vérifier que la composition de la ration et la quantité sont appropriées à chaque groupe d'animaux. ◇ Faire fonctionner les équipements de distribution des aliments disponibles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipements de distribution manuelle ou mécanique des aliments, ou ▪ Équipements de distribution automatisée des aliments. ◇ Appliquer le protocole de sevrage et d'alimentation des veaux. ◇ Alimenter manuellement les animaux au besoin. ◇ Gaver des veaux au moyen d'une sonde œsophagienne (si demandé par la personne responsable). 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>1.4 Détecter des problèmes alimentaires chez les animaux et signaler les problèmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Détecter et évaluer les comportements alimentaires anormaux des animaux. ◇ Observer et évaluer la qualité du fumier. ◇ Signaler à la personne responsable des observations et les changements apportés à l'alimentation. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon.
- ◇ L'évaluation a été faite par observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements et des aliments utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Régularité des vérifications des sources d'eau et des systèmes de distribution.
- ◇ Repérage et réparation rapide des blocages et bris dans les systèmes de distribution.
- ◇ Détection et correction rapide des changements dans les habitudes alimentaires des animaux.
- ◇ Justesse de l'évaluation de la qualité des aliments et signalement des défauts de qualité.
- ◇ Respect des quantités d'aliments, des séquences et des horaires de distribution.
- ◇ Utilisation adéquate des appareils de distribution des aliments selon les consignes reçues.
- ◇ Promptitude du signalement des observations et des changements apportés à l'alimentation auprès de la personne responsable.
- ◇ Respect des règles d'hygiène, de salubrité, de santé et de sécurité.

CONTEXTES DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé à l'aide des équipements suivants (veuillez cocher, ci-dessous et à la page suivante, les équipements utilisés par l'apprentie ou apprenti pour l'apprentissage) :

Équipements de préparation des aliments			
	Initiales du compagnon		Initiales du compagnon
Convoyeur <input type="checkbox"/>		Proportionneur <input type="checkbox"/>	
Rouleuse <input type="checkbox"/>		Hachoir de balle <input type="checkbox"/>	
Moulange <input type="checkbox"/>		Mélangeur RTM (ration totale mélangée) stationnaire <input type="checkbox"/>	
Autre, spécifiez : <input type="checkbox"/>			

Veillez cocher, ci-dessous, les équipements utilisés par l'apprentie ou apprenti pour l'apprentissage)

Équipements de préparation des aliments			
<i>Distribution manuelle ou mécanique</i>		<i>Distribution automatisée</i>	
	Initiales du compagnon		Initiales du compagnon
Chariot nourrisseur manuel <input type="checkbox"/>		Distributeur automatisé de fourrage (DAF) <input type="checkbox"/>	
Distributeur de balles sur rail manuel <input type="checkbox"/>		Distributeur de concentrés automatisé <input type="checkbox"/>	
Convoyeur nourrisseur <input type="checkbox"/>		Distributeur de balles sur rail automatisé <input type="checkbox"/>	
Chariot nourrisseur motorisé <input type="checkbox"/>		Distributeur RTM <input type="checkbox"/>	
Chariot mélangeur motorisé <input type="checkbox"/>		Station d'alimentation <input type="checkbox"/>	
Mélangeur sur roues <input type="checkbox"/>		Autre, spécifiez : <input type="checkbox"/>	
Distributeur motorisé de fourrage <input type="checkbox"/>			
Autre, spécifiez : <input type="checkbox"/>			

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 1

« Être capable d'assurer l'alimentation du troupeau laitier »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 2 - Être capable de réaliser les opérations liées à la reproduction du troupeau laitier

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable de réaliser les opérations liées à la reproduction du troupeau laitier.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
2.1 Détecter des chaleurs et en aviser la personne responsable. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Consulter le cadran de régie et interpréter correctement le cycle de reproduction de chaque animal. ◇ Prévoir les périodes probables de chaleurs de chaque vache à partir du cadran de régie et des rapports externes. ◇ Détecter les signes visibles des chaleurs des vaches. ◇ Repérer les vaches montrant des signes de chaleurs et en faire le suivi. ◇ Déterminer le meilleur moment pour l'insémination artificielle ou la saillie à partir des observations faites. ◇ Informer la personne responsable au sujet des observations recueillies ou aviser l'inséminateur au moment opportun. 	 	

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>2.2 Préparer des environnements pour le vêlage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérer avec précision les vaches qui vèleront prochainement et en informer la personne responsable. ◇ Préparer et nettoyer l'enclos ou la stalle de vêlage. ◇ Étendre de la litière fraîche et propre. ◇ Informer la personne responsable au sujet des observations recueillies. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>2.3 Préparer des vaches pour le vêlage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérer les vaches en situation de vêlage imminent. ◇ Appliquer les consignes alimentaires de pré-natalité. ◇ Appliquer le protocole de l'entreprise concernant l'hygiène et l'administration de suppléments. ◇ Vérifier la consommation des aliments et apporter les corrections, au besoin. ◇ Prévenir la personne responsable au sujet des situations anormales. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>2.4 Assister des vaches pendant le vêlage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Surveiller et détecter les signes de complications du vêlage et aviser la personne responsable, ou encore, la ou le vétérinaire selon les consignes. ◇ Donner de l'assistance à la vache selon le protocole d'assistance pendant le vêlage établi dans l'entreprise. ◇ Donner de l'assistance au veau selon le protocole de l'entreprise. ◇ Détecter les symptômes de complications et de maladies courantes de la vache après le vêlage et informer la personne responsable, ou encore, la ou le vétérinaire. ◇ Informer la personne responsable au sujet des événements et des problèmes rencontrés. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon.
- ◇ L'évaluation a été faite par observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements et des produits utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Interprétation et reconnaissance justes du cycle de reproduction de chaque animal sur le cadran de régie.
- ◇ Détection des signes visibles de chaleurs dans la plupart des cas.
- ◇ Transmission rapide de toutes les observations pertinentes à la personne responsable.
- ◇ Préparation adéquate de l'enclos ou de la stalle de vêlage selon les consignes.
- ◇ Détection et correction des problèmes de santé.
- ◇ Manipulation calme et sécuritaire des animaux.
- ◇ Respect des règles d'hygiène, de salubrité, de santé et de sécurité.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 2

**« Être capable de réaliser les opérations reliées à la reproduction
du troupeau laitier »**

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 3 - Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé du troupeau laitier

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé du troupeau laitier.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>3.1 Détecter les problèmes de santé et de comportements d'animaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Reconnaître les symptômes de blessures et de maladies courantes des vaches. ◇ Reconnaître les symptômes de mammites et de blessures au pis. ◇ Reconnaître les symptômes de blessures et de maladies courantes des veaux. ◇ Surveiller et vérifier les symptômes associés aux maladies courantes. ◇ Appliquer les mesures préventives quant à la propagation des maladies contagieuses. ◇ Informer la personne responsable au sujet des observations et des situations critiques, ou appeler la ou le vétérinaire selon les consignes. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>3.2 Donner des soins de santé à des animaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Immobiliser des animaux. ◇ Traiter des blessures mineures des vaches et des veaux. ◇ Traiter des vaches contre les maladies courantes des vaches et des veaux. ◇ Traiter des vaches contre la mammite. ◇ Traiter des animaux contre des parasites internes et externes (si demandé par la personne responsable). ◇ Donner des soins aux onglons (sabots) des animaux (si demandé par la personne responsable). ◇ Écorner des veaux (si demandé par la personne responsable). ◇ Administrer une solution électrolyte à des veaux (si demandé par la personne responsable). ◇ Inscrire les informations au registre. ◇ Éliminer le matériel non réutilisable. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>3.3 Donner des soins à des veaux naissants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Donner les soins réguliers aux veaux naissants. ◇ Donner les soins d'urgence aux veaux naissants. 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>3.4 Donner des injections sous-cutanées et intramusculaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Préparer l'environnement, le matériel et l'animal pour l'injection. ◇ Déterminer le type d'injection à donner (intramusculaire ou sous-cutanée). ◇ Administrer des injections intramusculaires selon le protocole de l'entreprise. ◇ Administrer des injections sous-cutanées selon le protocole de l'entreprise. ◇ Prévoir une période de retrait des vaches injectées. ◇ Marquer les animaux injectés. ◇ Éliminer le matériel non réutilisable selon les consignes. ◇ Inscrire les informations au sujet de l'injection dans le registre. ◇ Donner une injection intraveineuse (si demandé par la personne responsable)*. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

* L'injection intraveineuse est un acte facultatif pouvant être effectué seulement dans l'entreprise dans laquelle travaille l'apprentie ou l'apprenti.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon.
- ◇ L'évaluation a été faite par observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements, outils, médicaments ou produits de soins utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Reconnaissance juste des symptômes associés aux maladies courantes.
- ◇ Respect des mesures préventives quant à la propagation des maladies contagieuses.
- ◇ Rapidité à signaler des situations critiques concernant la santé des animaux à la personne responsable.
- ◇ Inscription des informations sur les traitements donnés dans les registres appropriés.
- ◇ Respect des règles d'hygiène, de salubrité, de santé et de sécurité.
- ◇ Minimum de stress imposé à l'animal pendant les soins.
- ◇ Injection de la quantité adéquate et dans la région appropriée du corps de l'animal d'un médicament ou produit.
- ◇ Absence de lésions et de blessures consécutives à l'injection.
- ◇ Élimination du matériel non réutilisable selon les consignes.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 3

« Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé du troupeau laitier »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 4 - Être capable d'exécuter la traite des vaches

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'exécuter la traite des vaches.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
4.1 Préparer l'équipement pour la traite. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Déterminer les opérations de préparation de l'équipement de traite à effectuer. ◇ Préparer le bassin refroidisseur ou faire les vérifications d'usage. ◇ Préparer les unités de traite (faisceaux trayeurs) et le lactoduc ou faire les vérifications d'usage. ◇ Mettre en marche le système de traite. ◇ Informer la personne responsable au sujet des problèmes rencontrés. 	 	
4.2 Traire des vaches selon leur statut. <p><u>Traite conventionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les particularités de chaque traite à faire. ◇ Repérer dans le troupeau les vaches en santé. ◇ Repérer les vaches en période de retrait et les cas particuliers. ◇ Appliquer des méthodes de traite des vaches en santé selon les consignes. 	 	

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Appliquer des méthodes de traite des vaches en situations particulières et dont le lait est impropre à la consommation. ◇ Respecter l'ordre de traite. ◇ Réaliser la traite en respectant les horaires et avec une vitesse d'exécution acceptable. ◇ Aviser la personne responsable au sujet des situations problématiques, notamment d'une contamination de l'équipement ou du réservoir. <p><u>OU Traite avec un robot de traite</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les particularités de la traite. ◇ Surveiller et évaluer la circulation des animaux et la fréquence de leurs visites au robot de traite. ◇ Surveiller les baisses de production de chaque vache, vérifier et corriger leurs causes. ◇ Surveiller les rapports de conductivité électrique du lait et signaler toute anomalie. ◇ Changer le filtre à lait selon les recommandations du fabricant. ◇ Programmer la position des trayons de chaque vache nouvellement introduite dans le troupeau (si demandé par la personne responsable). ◇ Surveiller les vaches dont le lait est impropre à la consommation et s'assurer du traitement adéquat de ce lait. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>4.3 Appliquer une procédure de tarissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Établir la procédure de tarissement à suivre pour chaque vache à tarir ou s'informer à ce sujet. ◇ Appliquer la procédure d'arrêt de traite. ◇ Assurer le suivi de tarissement pour chaque vache. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>4.4 Assurer la propreté des équipements de traite.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Nettoyer le lactoduc et les unités de traite (faisceaux trayeurs). ◇ Nettoyer la salle de traite, s'il y en a une dans l'entreprise. ◇ Nettoyer la laiterie et le bassin refroidisseur. ◇ Informer la personne responsable au sujet des observations faites et des problèmes rencontrés. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon.
- ◇ L'évaluation a été faite par observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements, outils et produits de traite utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Respect des procédures de mise en marche du système de traite.
- ◇ Respect des règles d'hygiène, de salubrité, de santé et de sécurité.
- ◇ Respect de l'horaire et de la durée de la traite.
- ◇ Approche toujours calme et sécuritaire des animaux.
- ◇ Reconnaissance rigoureuse des vaches sous traitement et des cas à surveiller et respect des consignes de traite pour ces vaches.
- ◇ Rapidité à aviser la personne responsable au sujet des situations problématiques.
- ◇ Respect des procédures et du suivi de tarissement.
- ◇ Respect des procédures de nettoyage de l'équipement et des lieux après la traite.
- ◇ Propreté des lieux conforme aux consignes.

CONTEXTES DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'un ou plusieurs des équipements suivants :

	Initiales du compagnon		Initiales du compagnon
Trayeuse conventionnelle <input type="checkbox"/>		Stabulation libre <input type="checkbox"/>	
Trayeuse à retrait automatique <input type="checkbox"/>		Salon de traite <input type="checkbox"/>	
Stabulation entravée <input type="checkbox"/>		Robot de traite <input type="checkbox"/>	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 4

« Être capable d'exécuter la traite des vaches »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 5 - Être capable d'appliquer des techniques de régie de troupeau laitier

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'appliquer des techniques de régie de troupeau laitier.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
5.1 Identifier des animaux. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Utiliser la méthode et l'équipement d'identification de l'entreprise. ◇ Inscrire les informations dans les registres. ◇ Nettoyer et ranger le matériel d'identification après utilisation. 	 _____ _____ _____	 _____ _____
5.2 Préparer des aires de logement pour les animaux. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable. ◇ Préparer les aires de logement des animaux. ◇ Ranger le matériel et les outils à la fin du travail et laisser l'endroit propre. ◇ Informer la personne responsable au sujet des observations et des changements apportés. 	 _____ _____ _____ _____	 _____ _____
5.3 Estimer le poids d'animaux. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Estimer le poids de l'animal. ◇ Inscrire le poids estimé dans le registre, si requis. 	 _____ _____	 _____ _____

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>5.4 Rassembler et déplacer des animaux sur de courtes distances.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ S'informer des détails du déplacement à effectuer. ◇ Rassembler les animaux à déplacer. ◇ Déplacer les animaux. ◇ Inscrire les informations sur les déplacements dans les registres et les faire suivre avec les animaux, si requis. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>5.5 Préparer des animaux pour le transfert ou l'expédition.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ S'informer des détails du transfert ou de l'expédition à effectuer. ◇ Informer suffisamment à l'avance le transporteur du déplacement à effectuer, si demandé par la personne responsable. ◇ Sélectionner et vérifier les animaux à transférer ou à expédier. ◇ Déplacer les animaux sélectionnés vers le poste d'embarquement. ◇ Préparer les documents pour le transfert ou l'expédition et inscrire les informations sur l'expédition dans les registres. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>5.6 Éliminer des déchets organiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Traiter les déchets organiques selon les méthodes et les consignes en vigueur dans l'entreprise. ◇ Inscrire les informations dans les registres. 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>5.7 Déplacer des marchandises à l'aide d'un équipement motorisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Préparer l'équipement pour le déplacement à effectuer. ◇ Charger le matériel. ◇ Déplacer et décharger le matériel. ◇ Nettoyer et ranger l'équipement et les accessoires à l'endroit désigné. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>5.8 S'approprier les mesures d'urgence de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Reconnaître les mesures à prendre en cas de pannes d'eau. ◇ Reconnaître les mesures à prendre en cas de pannes électriques. ◇ Reconnaître les mesures à prendre en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon.
- ◇ L'évaluation a été faite par observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements, outils ou produits utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Respect des mesures de sécurité de l'entreprise prévues pour la travailleuse ou le travailleur et les animaux pendant les activités de régie.
- ◇ Respect des consignes de préparation des aires de logement de l'entreprise.
- ◇ Estimation suffisamment juste du poids des animaux.
- ◇ Inscription correcte des informations dans les registres.
- ◇ Déplacement efficace des animaux en un temps minimal et avec un minimum d'échappées et de stress, et sans aucune blessure.
- ◇ Sélection correcte des animaux à transférer ou à expédier ou confirmation correcte de la sélection.
- ◇ Respect de la procédure de vérification recommandée avant le démarrage de l'équipement utilisé pour le déplacement de matériel.
- ◇ Conduite sécuritaire et calme de l'équipement.
- ◇ Propreté au cours des déplacements des matières et absence de bris de l'équipement.
- ◇ Appropriation du protocole d'urgence de l'entreprise s'appliquant aux pannes électriques.
- ◇ Appropriation du protocole d'urgence de l'entreprise s'appliquant aux pannes d'eau.
- ◇ Appropriation des protocoles de l'entreprise s'appliquant aux catastrophes et aux accidents.
- ◇ Rapport à la personne responsable ou inscription effective de tous les événements particuliers relatifs aux pannes, aux catastrophes ou aux accidents.

CONTEXTE DE RÉALISATION

L'apprentissage de l'élément de compétence 5.7 a été réalisé avec l'un ou l'autre des équipements suivants :

	Initiales du compagnon		Initiales du compagnon
Tracteur <input type="checkbox"/>		Camionnette et remorque <input type="checkbox"/>	
Chargeur <input type="checkbox"/>		Autre, spécifiez <input type="checkbox"/>	

**Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 5
« Être capable d'appliquer des techniques de régie de troupeau laitier »**

Signature apprentie/apprenti _____

Signature compagnon _____

Signature employeur _____

Date _____

MODULE 6 - Être capable d'assurer la propreté des aires de production laitière

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'assurer la propreté des aires de production laitière.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
6.1 Changer la litière dans des aires de logement. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Enlever la litière souillée et les déchets. ◇ Étendre de la litière fraîche en quantité suffisante selon les consignes 	_____ _____	_____
6.2 Effectuer le nettoyage quotidien de locaux et d'équipements. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Assurer une aération convenable pour le travail de nettoyage à accomplir. ◇ Nettoyer les allées, les enclos et les huches. ◇ Éliminer des insectes (si demandé par la personne responsable). ◇ Mettre en marche le système de nettoyage des lisiers ou des fumiers lorsque requis et corriger les situations anormales. ◇ Éliminer les déchets non biodégradables (plastiques, sacs, etc.). ◇ Nettoyer et ranger les outils utilisés. 	_____ _____ _____ _____ _____ _____	_____

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>6.3 Laver et désinfecter des locaux et des équipements.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Désinstaller des équipements, si requis. ◇ Démarrer les gicleurs ou mouiller manuellement les surfaces. ◇ Gratter ou brosser les surfaces. ◇ Laver à l'eau sous pression. ◇ Appliquer le savon, rincer et laisser sécher. ◇ Préparer et appliquer les désinfectants. ◇ Réinstaller les équipements au besoin. ◇ Éliminer les déchets organiques et non organiques. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>6.4 Évacuer des lisiers et des fumiers.</p> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Évacuer les lisiers, s'il y en a dans l'entreprise. ◇ Évacuer les fumiers, s'il y en a dans l'entreprise. 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon.
- ◇ L'évaluation a été faite par observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements, outils ou produits de nettoyage utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Respect des consignes d'entretien des aires de logement.
- ◇ Respect des règles d'hygiène, de salubrité, de santé et de sécurité.
- ◇ Animaux traités avec calme.
- ◇ Utilisation des outils et des équipements de protection pour le nettoyage.
- ◇ Propreté des allées des enclos et des cages et nettoyage selon la fréquence voulue.
- ◇ Respect des consignes d'élimination des déchets organiques et non organiques.
- ◇ Propreté des outils.
- ◇ Respect des méthodes de contrôle des insectes selon les consignes.
- ◇ Régularité dans l'acheminement des lisiers et des fumiers selon la fréquence voulue.
- ◇ Vérification fréquente du bon fonctionnement du système d'évacuation.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 6

« Être capable d'assurer la propreté des aires de production laitière »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

**MODULES DES
COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES**

MODULE 7 - Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des équipements de production

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des équipements de production.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
7.1 Détecter et signaler des problèmes de fonctionnement d'équipements de production. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Détecter les situations problématiques. ◇ Aviser la personne responsable. 	 _____ _____	 _____ _____
7.2 Effectuer l'entretien et les réparations mineures d'un système de traite. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Aménager le poste de travail. ◇ Effectuer les vérifications et les travaux mineurs d'entretien suivants du système de traite : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier le niveau d'huile de la pompe à vide et en ajouter au besoin. ▪ Vérifier l'étanchéité de la tubulure du lactoduc et corriger les pertes de vacuum le cas échéant. ▪ Remplacer un joint. ▪ Remplacer un boyau. ▪ Remplacer un manchon trayeur. ◇ Vérifier les ajustements avant la remise en marche. ◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut. ◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux. 	 _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	 _____ _____ _____ _____

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>7.3 Effectuer l'entretien et les réparations mineures d'un système d'alimentation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Aménager le poste de travail. ◇ Effectuer les vérifications et les travaux mineurs d'entretien suivants du système d'alimentation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Graisser des mécanismes. ▪ Changer et ajuster des courroies. ▪ Ajuster une chaîne. ▪ Effectuer un changement d'huile et de filtre d'un équipement motorisé. ▪ Détecter un problème de roulement à billes et le signaler. ▪ Changer l'emplacement de la chute (porte du silo). ◇ Vérifier les ajustements avant la remise en marche. ◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut. ◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>7.4 Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'équipement d'un système de nettoyage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Aménager le poste de travail. ◇ Effectuer les vérifications et les travaux mineurs d'entretien suivants du système de nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réparer la chaîne du nettoyeur, s'il y en a une. ▪ Vérifier le bon fonctionnement de la chaîne et l'ajuster, au besoin. ▪ Lubrifier les mécanismes, au besoin. ▪ Ajouter de l'huile à la pompe, s'il y en a une. ◇ Vérifier les ajustements avant la remise en marche. ◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut. ◇ Replacer les mécanismes de protection des chaînes et des courroies. ◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon.
- ◇ L'évaluation a été faite par observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements, outils ou produits d'entretien d'équipements utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Justesse dans la détection de tous les problèmes de fonctionnement évidents des équipements de production.
- ◇ Rapidité à aviser la personne responsable au sujet des problèmes de fonctionnement.
- ◇ Rapidité à apporter les corrections appropriées.
- ◇ Respect des consignes de l'entreprise pour les travaux d'entretien effectués.
- ◇ Fonctionnement adéquat des systèmes d'alimentation, de traite et de nettoyage une fois les corrections apportées.
- ◇ Exécution des travaux d'entretien dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Respect des consignes sur la salubrité adoptées par l'entreprise au cours des travaux d'entretien.
- ◇ Respect des règles de santé et de sécurité au cours des travaux d'entretien.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 7

« Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des équipements de production »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date

MODULE 8 - Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des systèmes des bâtiments

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des systèmes des bâtiments.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>8.1 Détecter et signaler des problèmes concernant des systèmes de bâtiments.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Détecter des problèmes de fonctionnement. ◇ Signaler des problèmes concernant des systèmes de bâtiments à la personne responsable. 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>8.2 Effectuer des travaux mineurs d'entretien en électricité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Aménager le poste de travail. ◇ Effectuer les travaux mineurs d'entretien suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Changer des fusibles, des néons ou des ampoules. ▪ Remettre des disjoncteurs en fonction. ◇ Vérifier les ajustements et s'assurer qu'il n'y a aucun danger avant la remise en marche. ◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut. ◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>8.3 Effectuer des travaux mineurs d'entretien en plomberie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Aménager le poste de travail. ◇ Effectuer les vérifications et les travaux mineurs d'entretien suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier les fuites à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du bâtiment. ▪ Réparer ou changer des bols à eau et des palettes de bol. ▪ Changer un raccord et un tuyau. ◇ Vérifier les ajustements et s'assurer qu'il n'y a aucun danger avant la remise en marche. ◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut. ◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>8.4 Effectuer des travaux mineurs d'entretien en ventilation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Aménager le poste de travail. ◇ Effectuer les vérifications et les travaux mineurs d'entretien suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyer les ventilateurs et les prises d'air. ▪ Réparer et ajuster les ventilateurs et les prises d'air de la ventilation. ◇ Vérifier les ajustements et s'assurer qu'il n'y a aucun danger avant la remise en marche. ◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut. ◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>8.5 Effectuer des travaux mineurs d'entretien de structure de bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Aménager le poste de travail. ◇ Effectuer les travaux mineurs d'entretien suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réparer une porte, une fenêtre, un enclos ou une stalle. ▪ Faire des travaux de peinture. ◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut. ◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon.
- ◇ L'évaluation a été faite par observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements, outils ou produits d'entretien de bâtiments utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Justesse dans la détection de tous les problèmes de fonctionnement évidents se rapportant aux bâtiments.
- ◇ Rapidité à aviser la personne responsable au sujet des problèmes de fonctionnement.
- ◇ Rapidité à apporter les corrections appropriées.
- ◇ Respect des consignes de l'entreprise pour les travaux d'entretien effectués.
- ◇ Fonctionnement adéquat des appareils à la suite des corrections apportées.
- ◇ Ordre et propreté dans l'exécution des travaux d'entretien.
- ◇ Respect des consignes sur la salubrité de l'entreprise au cours des travaux d'entretien.
- ◇ Respect des règles de santé et de sécurité au cours des travaux d'entretien.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 8

«Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des bâtiments »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 9 - Être capable d'utiliser un tracteur agricole

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'utiliser un tracteur agricole.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Respecter le Code de la sécurité routière.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
9.1 Conduire un tracteur agricole sans attelage. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les déplacements ou les travaux à effectuer. ◇ Effectuer les vérifications et les ajustements d'usage avant d'utiliser le tracteur. ◇ Effectuer les manœuvres de démarrage et d'utilisation du tracteur. ◇ Observer les contrôles du tableau de bord au cours de la conduite du tracteur. ◇ S'adapter aux situations diverses de l'environnement et de terrain. 	 _____ _____ _____ _____ _____	 _____ _____

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>9.2 Conduire un tracteur attelé à un équipement tracté.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les déplacements ou les travaux à effectuer. ◇ Effectuer les vérifications et les ajustements d'usage avant d'utiliser le tracteur. ◇ Atteler divers équipements au tracteur et faire des ajustements et des vérifications d'attelage. ◇ Effectuer diverses manœuvres de virage et de déplacement des équipements en marche avant. ◇ Effectuer diverses manœuvres de marche arrière avec les équipements tractés. ◇ Appliquer des règles de conduite sécuritaire. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>9.3 Conduire un tracteur muni d'un attelage sur la voie publique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les déplacements ou les travaux à effectuer. ◇ Effectuer les vérifications et les ajustements d'usage avant d'utiliser un tracteur. ◇ Conduire un tracteur muni d'un attelage sur la voie publique selon les directives reçues. ◇ Appliquer les règles du Code de la sécurité routière pour les équipements agricoles. ◇ Appliquer des règles de conduite préventive et de courtoisie à l'égard des autres véhicules. ◇ Prévenir le déversement de matières agricoles sur la chaussée. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon.
- ◇ L'évaluation a été faite par observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements, outils ou produits utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Respect des procédures de vérification et de démarrage.
- ◇ Souplesse et minutie dans l'utilisation des divers systèmes du tracteur.
- ◇ Exécution correcte des manœuvres de base de la conduite du tracteur sur des terrains variés.
- ◇ Adéquation de la conduite du tracteur selon la dimension de l'équipement tracté.
- ◇ Respect du Code de la sécurité routière.
- ◇ Respect des règles de prévention en santé et sécurité au travail.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 9

« Être capable d'utiliser un tracteur agricole »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 10 - Être capable de participer aux travaux reliés aux cultures

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable de participer aux travaux reliés aux cultures.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>10.1 Réaliser des travaux de préparation de sol.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer. ◇ Utiliser l'un ou l'autre des équipements pré-réglés suivants selon les consignes reçues : herse à disque, cultivateur, vibroculteur, chisel, charrue. ◇ Vérifier la qualité des travaux et le bon fonctionnement de la machinerie en cours d'exécution. ◇ Maintenir la voie publique propre, le cas échéant. 	 _____ _____ _____ _____	 _____ _____ _____ _____
<p>10.2 Réaliser des travaux d'application d'engrais.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer. ◇ Utiliser l'un ou l'autre des équipements pré-réglés suivants selon les directives reçues : épandeur à lisier, épandeur à fumier, épandeur d'engrais. ◇ Vérifier la qualité des travaux et le bon fonctionnement de la machinerie en cours d'exécution. ◇ Maintenir la voie publique propre, le cas échéant. 	 _____ _____ _____ _____	 _____ _____ _____ _____

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>10.3 Réaliser des travaux d'ensemencement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer. ◇ Utiliser l'un ou l'autre des équipements suivants selon les directives reçues: semoir conventionnel, semoir pour semis direct. ◇ Vérifier la qualité des travaux et le bon fonctionnement de la machinerie en cours d'exécution. ◇ Maintenir la voie publique propre, le cas échéant. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>10.4 Réaliser des travaux de récolte et d'entreposage des fourrages.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer. ◇ Utiliser l'un ou l'autre des équipements suivants selon les directives reçues : faucheuse ou faucheuse-conditionneuse, faneur, râteau à foin, fourragère, presse à foin, voiture à ensilage ou à foin, souffleur ou monte-balle. ◇ Vérifier la qualité des travaux et le bon fonctionnement de la machinerie en cours d'exécution. ◇ Maintenir la voie publique propre, le cas échéant. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>10.5 Réaliser des travaux de récolte et d'entreposage des grains.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer. ◇ Utiliser l'un ou l'autre des équipements pré-réglés suivants selon les directives reçues : voiture à grain, souffleur broyeur ou vis à grain. ◇ Vérifier la qualité des travaux et le bon fonctionnement de la machinerie en cours d'exécution. ◇ Maintenir la voie publique propre, le cas échéant. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon.
- ◇ L'évaluation a été faite par observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements, outils ou produits utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Respect des directives concernant le fonctionnement de la machinerie agricole.
- ◇ Justesse de l'évaluation des risques d'enlèvement de la machinerie.
- ◇ Qualité de l'exécution des travaux.
- ◇ Conformité des résultats obtenus en fonction des consignes reçues.
- ◇ Respect de la réglementation sur l'environnement.
- ◇ Respect des règles de santé et de sécurité.

CONTEXTES DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

Pour chacun des éléments de compétence, l'apprentissage a été réalisé à l'aide de l'un ou l'autre des équipements suivants :

Élément de compétence	Équipement(s) utilisé(s) par l'apprentie ou l'apprenti (veuillez cocher) :		Initiales du compagnon
	Utiliser l'un ou l'autre des équipements pré-réglés suivants selon les consignes reçues :		
10.1	Herse à disque <input type="checkbox"/>	Cultivateur <input type="checkbox"/>	
	Vibroculqueur <input type="checkbox"/>	Chisel <input type="checkbox"/>	
	Charrue <input type="checkbox"/>		
10.2	Épandeur à lisier <input type="checkbox"/>	Épandeur à fumier <input type="checkbox"/>	
	Épandeur d'engrais <input type="checkbox"/>		
10.3	Semoir conventionnel <input type="checkbox"/>	Semoir pour semis direct <input type="checkbox"/>	
10.4	Faucheuse-conditionneuse <input type="checkbox"/>	Faneur <input type="checkbox"/>	
	Râteau à foin <input type="checkbox"/>	Fourragère <input type="checkbox"/>	
	Presse à foin <input type="checkbox"/>	Voiture à ensilage ou à foin <input type="checkbox"/>	
	Souffleur <input type="checkbox"/>	Monte-balle <input type="checkbox"/>	
10.5	Voiture à grain <input type="checkbox"/>	Souffleur broyeur <input type="checkbox"/>	
	Vis à grain <input type="checkbox"/>		

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 10

«Être capable de participer aux travaux liés aux cultures »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 11 - Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien de la machinerie agricole

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien de la machinerie agricole.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
11.1 Détecter et signaler des problèmes de fonctionnement de la machinerie agricole. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Détecter toutes les situations problématiques évidentes de fonctionnement de la machinerie. ◇ Aviser la personne responsable. 	 	
11.2 Lubrifier et graisser l'équipement et la machinerie agricoles. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer. ◇ Aménager le poste de travail selon les règles de santé et de sécurité et les consignes. ◇ Choisir les lubrifiants (graisse ou huile) et les outils appropriés selon la machinerie ou l'équipement et les lubrifications à faire. ◇ Localiser les points de lubrification sur la machinerie ou l'équipement. ◇ Effectuer les travaux d'huilage ou de graissage en respectant les méthodes de travail de l'entreprise et les quantités prescrites. ◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux. ◇ Éliminer les lubrifiants usés selon les pratiques de l'entreprise. 	 	

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<p>11.3 Effectuer des ajustements et des réparations mineures de l'équipement et de la machinerie agricoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer. ◇ Aménager le poste de travail selon les règles de santé et de sécurité d'usage et les consignes. ◇ Effectuer les vérifications et les travaux mineurs d'entretien suivants, sur l'un ou l'autre des équipements qui y sont associés (en respectant les consignes de santé et de sécurité et les méthodes de travail de l'entreprise): <ul style="list-style-type: none"> ▪ Changer une dent sur l'un ou l'autre des équipements suivants : herse, vibroculteur, râteau, faneur, presse à foin. ▪ Changer une courroie sur l'un ou l'autre des équipements suivants : presse à foin, faucheuse, ensileuse, souffleur. ▪ Changer une chaîne à rouleaux sur l'un ou l'autre des équipements suivants : presse à foin, boîte à ensilage, faucheuse, ensileuse. ▪ Changer un roulement à billes sur l'un ou l'autre des équipements suivants : presse à foin, presse à ensilage, faucheuse, ensileuse. ▪ Changer les pointes sur une charrue (si demandé par la personne responsable). ◇ S'assurer qu'il n'y a aucun danger avant la remise en marche. ◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut selon les pratiques de l'entreprise. ◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>11.4 Vérifier et ajuster les mécanismes de protection ainsi que les gardes de sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer. ◇ Aménager le poste de travail selon les règles de santé et de sécurité d'usage et les consignes. 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Éléments de compétence	√	Initiales apprenti ou apprentie/ compagnon
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Effectuer les vérifications et les travaux mineurs d'entretien suivants (en respectant les consignes de santé et de sécurité et les méthodes de travail de l'entreprise) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier et ajuster des mécanismes de protection comme un bouclier en forme de U renversé au-dessus de la prise de force (PDF) du tracteur, des protecteurs sur les entraînements par chaînes, etc.. ▪ Vérifier et ajuster des gardes de sécurité comme des arceaux, des chaînes de sécurité, des mécanismes de protection contre les mises en marche accidentelles, etc.. ◇ S'assurer qu'il n'y a aucun danger avant la remise en marche. ◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>11.5 Préparer la machinerie et l'équipement agricoles en vue du remisage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer. ◇ Choisir les outils et le matériel appropriés au nettoyage à faire et à la protection à apporter. ◇ Aménager le poste de travail selon les règles de santé et de sécurité d'usage pour les travaux de préparation au remisage. ◇ Effectuer les travaux de nettoyage de la machinerie en respectant les consignes de santé et de sécurité et les méthodes de travail de l'entreprise. ◇ Recouvrir la machinerie d'un produit de protection, si requis. ◇ Déplacer et installer la machinerie à l'endroit de remisage. ◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux. ◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut selon les pratiques de l'entreprise. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon.
- ◇ L'évaluation a été faite par observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements, outils ou produits utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Fiabilité dans la détection des problèmes de fonctionnement se rapportant à la machinerie.
- ◇ Rapidité à aviser la personne responsable.
- ◇ Respect des consignes et des spécifications d'entretien du fabricant.
- ◇ Utilisation appropriée de l'outillage.
- ◇ Pertinence du choix de lubrifiants selon la machine ou l'équipement.
- ◇ Exécution méthodique des opérations de nettoyage et de remisage.
- ◇ Rangement des outils et propreté des lieux après les travaux d'entretien.
- ◇ Respect des règles de santé et de sécurité.

CONTEXTES DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

Pour l'élément de compétence 11.3, l'apprentissage de chacune des tâches suivantes a été réalisé à l'aide de l'un ou l'autre des équipements suivants :

Élément de compétence	Équipement(s) utilisé(s) par l'apprentie ou l'apprenti (veuillez cocher) :	Initiales du compagnon
11.3	Changer une dent sur l'un ou l'autre des équipements suivants :	
	Herse <input type="checkbox"/> Vibroculteur <input type="checkbox"/>	
	Râteau <input type="checkbox"/> Faneur <input type="checkbox"/>	
	Presse à foin <input type="checkbox"/>	
	Changer une courroie sur l'un ou l'autre des équipements suivants :	
Presse à foin <input type="checkbox"/> Faucheuse <input type="checkbox"/>		
Ensileuse <input type="checkbox"/> Souffleur <input type="checkbox"/>		
Changer une chaîne à rouleaux sur l'un ou l'autre des équipements suivants :		
Presse à foin <input type="checkbox"/> Boîte à ensilage <input type="checkbox"/>		
Faucheuse <input type="checkbox"/> Ensileuse <input type="checkbox"/>		
Changer un roulement à billes sur l'un ou l'autre des équipements suivants :		
Presse à foin <input type="checkbox"/> Presse à ensilage <input type="checkbox"/>		
Faucheuse <input type="checkbox"/> Ensileuse <input type="checkbox"/>		
Changer les pointes sur une : Charrue <input type="checkbox"/>		

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 11
« Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien de la machinerie agricole »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

ANNEXES

Annexe 1 - Plan individuel d'apprentissage

Annexe 2 - Renseignements sur l'employeur

Nom de l'apprentie/apprenti :	N° carnet Emploi-Québec :
-------------------------------	---------------------------

APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

TITRE DU MODULE	PROFIL D'APPRENTISSAGE		SUIVI DE L'APPRENTISSAGE		
	À acquérir	À vérifier	Signature, personne représentant Emploi-Québec	Date	Entente n°
COMPÉTENCES ESSENTIELLES					
1. Être capable d'assurer l'alimentation du troupeau laitier.					
2. Être capable de réaliser les opérations reliées à la reproduction du troupeau laitier.					
3. Être capable d'appliquer les soins d'hygiène et de santé du troupeau laitier.					
4. Être capable d'exécuter la traite des vaches.					
5. Être capable d'appliquer des techniques de régie de troupeau laitier.					
6. Être capable d'assurer la propreté des aires de production laitière.					

Nom de l'apprentie/apprenti :	N° carnet Emploi-Québec :
-------------------------------	---------------------------

APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

TITRE DU MODULE	PROFIL D'APPRENTISSAGE		SUIVI DE L'APPRENTISSAGE		
	À acquérir	À vérifier	Signature, personne représentant Emploi-Québec	Date	Entente n°
COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES					
7. Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des équipements de production.					
8. Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des systèmes des bâtiments.					
9. Être capable d'utiliser un tracteur agricole.					
10. Être capable de participer aux travaux reliés aux cultures.					
11. Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien de la machinerie agricole.					

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin